



XVIII^e Colloque international de paléographie latine
St Gallen, 11-14 • IX • 2013

<http://www.palaeographia.org/cipl>

LE SCRIPTORIUM

NATURE - FONCTIONS - SPÉCIFICITÉS

La tenue du colloque dans le cadre de l'ancienne abbaye de Saint-Gall, dont le célèbre plan du IX^e siècle offre un des rares témoignages de l'existence physique d'un *scriptorium*, fournit l'occasion d'engager une réflexion sur le concept que recouvre ce mot.

Le terme ne s'est introduit qu'assez tardivement dans le vocabulaire des érudits, au début du XX^e siècle, en se substituant à d'autres expressions chargées de connotations sensiblement différentes ("école calligraphique", etc.). La publication de l'ouvrage pionnier d'Albert Bruckner, *Scriptoria Medii Aevi Helvetica* (1935-1978, 12 vol.), et la fondation de la revue *Scriptorium* par Camille Gaspar, Frédéric Lyna et François Masai, en 1946, ont largement contribué à le populariser.

Le concept reste cependant assez flou. Certains l'élargissent à toute espèce de centre de production, et n'hésitent pas à parler de *scriptoria* laïcs, voire privés. D'autres au contraire en font un usage très restrictif et réservent le terme aux centres les plus fameux par la qualité et la quantité de leur production. Dans la plupart des cas, il reste une entité abstraite et l'on ne s'attache guère à élucider les réalités matérielles auxquelles il correspond.

Une mise au point s'avère donc nécessaire.

On peut proposer de définir le *scriptorium* comme **une unité de production** (éventuellement réduite à quelques personnes) **fonctionnant au sein d'une institution ecclésiastique et destinée à satisfaire ses besoins en livres, hors de tout contexte commercial**. — Une telle définition est-elle satisfaisante et complète ? Quelles sont ses implications ?

Le schéma directeur qui suit devrait permettre d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations, soit sur la base d'analyses d'ensemble, soit à partir d'exemples spécialement significatifs.

1. Le mot et le concept :

a) Attestations et significations du mot *scriptorium* (et de ses synonymes) ; témoignages de toutes natures (littéraire, iconographique, etc.) sur cette institution.

b) Quelle idée se sont faite du *scriptorium* les savants des époques classique, moderne, contemporaine ?

2. Les faits :

a) Les nécessités de la vie ecclésiastique en matière de livres d'étude, de chœur, d'archives.

b) La place des travaux d'écriture dans le cadre de la vie monastique, conventuelle, universitaire, communautaire.

c) Le personnel et l'organisation du travail dans les *scriptoria*.

- d) La mise en commun de la production dans les ordres centralisés (clunisiens, cisterciens,...).
- e) La production des livres en rapport avec les activités d'enseignement.
- f) La transcription des textes comme exercice spirituel.
- g) La production de chartes et de documents diplomatiques (cartulaires, etc.) dans les *scriptoria*.
- h) Autres manifestations graphiques (inscriptions, notamment) pouvant être mises en rapport avec l'activité d'un *scriptorium*.
- i) La coexistence de *scriptoria* et d'unités de production de type commercial (officines, ateliers).

3. L'interprétation :

- a) Comment prouver l'existence d'un *scriptorium* ?
- b) Comment démontrer l'attribution d'un manuscrit à un *scriptorium*?
- c) Comment évaluer quantitativement et qualitativement la production d'un *scriptorium*?
- d) Quels sont les facteurs (institutionnels, économiques, politiques, sociaux, culturels) qui influent sur le développement ou la décadence d'un *scriptorium*?
- e) De quelles conjonctures historiques dépend la préservation de la production des *scriptoria*?
- f) Quelles transformations peut-on observer, au cours de l'histoire, dans la nature et la fonction du *scriptorium* ?
- g) Dans quelle mesure les typologies paléographiques, codicologiques, "illumino-logiques" reposent-elles sur l'appréhension des *scriptoria* ?

Les propositions de communications, précisant les qualités de l'auteur, doivent être adressées à D. Muzerelle, secrétaire général du Comité (dm2@palaeographia.org), avant le 1^{er} juin 2012, accompagnées d'un résumé prospectif de 1000 caractères au moins, et 2500 au plus (espaces non compris).

Les propositions et les communications devront être rédigées dans l'une des langues de travail du Comité : allemand, anglais, espagnol (castillan), français, italien.

Les auteurs sont invités à préciser le ou les points du questionnaire qu'ils comptent aborder. La préférence sera donnée aux communications qui envisagent d'approfondir un ou deux points particuliers plutôt que d'en survoler un grand nombre. Des indications sur le support visuel sur lequel les auteurs comptent appuyer leur communication sont également souhaitées.

Les auteurs seront informés de la suite donnée à leur proposition à partir du 1^{er} juillet 2012.
